

SUD Culture  
Section DRAC site de Caen  
Permanence syndicale  
13 bis, rue Saint-Ouen  
14052 CAEN Cedex 04

Depuis plusieurs semaines et à plusieurs reprises, nous, représentants des personnels de la DRAC de Normandie – Site de Caen – avons alerté notre administration régionale sur la surcharge de travail engendrée par la fusion des régions. Depuis plusieurs semaines, jour après jour, nous sommes confrontés au mal-être des agents que nous accompagnons lors d'entretiens individuels pour des situations de stress, de découragement et d'épuisement physique et/ou moral.

Dans le même temps, nous constatons une multiplication des arrêts et accidents du travail, qui sont sans aucun doute liés à la tension extrême subie. Pour palier à cette situation, et afin d'être à l'écoute des agents, nous avons diffusé un questionnaire sur la santé au travail. Les premières réponses montrent un taux de stress proche de 8 sur une échelle progressive de 1 à 10.

Malheureusement, cette situation n'est pas nouvelle, car plus de 8000 heures travaillées ni payées, ni récupérées, ont été enregistrées en 2015 pour un effectif d'environ 70 agents. Il est à craindre, au regard des dépassements d'heures déjà effectuées depuis le début de cette année, que le cap des 10 000 heures de travail supplémentaire soit dépassé en 2016.

Nous dénonçons ces événements et sollicitons l'administration centrale pour que cette situation inacceptable de souffrance au travail cesse dans les plus brefs délais. Cela passe par la rédaction sans délai du projet de service et du règlement intérieur, offrant à l'ensemble des agents un cadre de travail clair et précis.

Dés à présent, nous appelons les agents de la DRAC – site de Caen, ainsi que des UDAP du Calvados, de la Manche et de l'Orne à cesser le travail lors de la journée de grève du 31 mars et à poursuivre le mouvement si aucune réponse concrète n'est apportée aux agents.

Les représentants SUD-Culture des personnels du site de CAEN – DRAC de Normandie  
Fait à CAEN, le 29 mars 2016